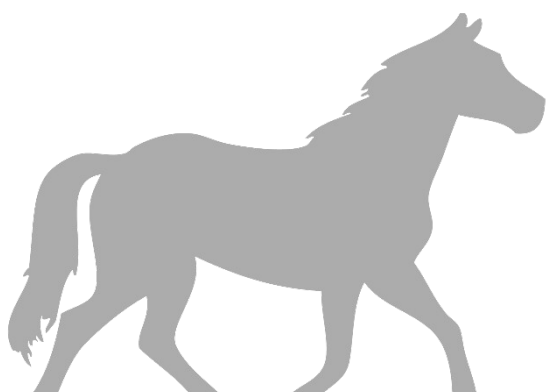


OPTION HIPPOLOGIE ÉQUITATION



Les objectifs des options facultatives sportives



Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles contribuent à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration sociale.

Parmi les différents dispositifs, « les options facultatives à caractère sportif » proposées dans les Lycées, ont vocation à accueillir des élèves, filles et garçons, motivés soit par la découverte d'une discipline, soit par la continuité d'une pratique.

Intégrée dans l'emploi du temps, l'option facultative offre aux élèves la possibilité de suivre une scolarité normale afin :

- ▶ **de se motiver** en donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale
- ▶ **de développer le goût de l'effort** et d'aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier
- ▶ **de s'ouvrir sur l'extérieur et de développer l'autonomie**
- ▶ **de capitaliser des points** en vue de l'obtention du diplôme Baccalauréat Général ou Technologique



Contenu de l'option Hippologie - Équitation

- ▶ Pratique de l'équitation (2 h/sem.) dans un centre équestre agréé par la Fédération Française d'Équitation
- ▶ Cours (1h/sem.) d'hippologie (biologie et physiologie du cheval)
- ▶ Programme et les évaluations établis en référence aux exigences de la Fédération Française d'Équitation
- ▶ Pas de niveau spécifique pré-requis : cours d'équitation individualisés en fonction du niveau des élèves
- ▶ Évaluations adaptées au niveau des candidats selon les mêmes modalités que l'obtention des différents «galops»



A qui s'adresse l'option ?

L'option Hippologie – Équitation s'adresse aux élèves admis en classe de Seconde Générale et Technologique, 1^{ère} et Terminale Générale ou Technologique

- ▶ Débutants
- ▶ Déjà pratiquants



Membre de :